

Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés
Le Rassemblement Ecologiste et Citoyen

Rapport CR 40-16

Action régionale en faveur du logement.

Ouverture des logements sociaux du contingent régional pour lutter contre la pénurie d'enseignants.

AMENDEMENT

Un article 1bis est ajouté :

Décide qu'une partie des droits de réservation de logements sociaux dont bénéficie la Région en contrepartie de ses aides financières peut bénéficier à des agents de police, des gendarmes ou des sapeurs-pompiers dans des zones d'Île-de-France qui seraient frappées de pénurie, sous réserve que l'Etat s'engage à ce que ces professionnels y restent affectés pour une durée minimale définie par convention entre l'Etat et la Région.

L'article 2 est modifié en conséquence :

Mandate la Présidente pour négocier avec l'Etat ~~la convention correspondante~~ **les conventions correspondantes** et délègue à la commission permanente l'approbation de ~~ladite convention~~ **desdites conventions**.

Exposé des motifs :

Si des quartiers ou des communes d'Île-de-France sont parfois affectées par une pénurie d'enseignants, c'est aussi valable pour des agents de police, des gendarmes ou des sapeurs-pompiers, dont ces quartiers et communes ont tout aussi besoin. En ce sens, cet amendement propose d'élargir à ces professionnels la proposition faite par l'exécutif.

Mounir SATOURI